

## une télévision du droit ?

Par **mathou**, le **08/05/2007** à **16:09**

Trouvé sur : [http://www.entreprise-et-droit.com/lng\\_ ... Droit.html](http://www.entreprise-et-droit.com/lng_..._Droit.html)

[quote:3lii7fet][b:3lii7fet]La Télévision du Droit[/b:3lii7fet]

Par Alice Legal, pour [www.entreprise-et-droit.com](http://www.entreprise-et-droit.com)

Depuis longtemps, les mondes télévisuel et juridique savent l'intérêt, voire l'engouement, des Français pour le droit. Quoi de plus naturel dès lors que ces deux univers agissent de concert et projettent la création d'une chaîne thématique.

Un groupe de travail réunissant différents experts au Barreau de Paris élabore ainsi les modalités de la Télévision du Droit.

Son objectif : divertir, informer, décrypter. Sa cible : tous publics, surtout pas limitée aux professionnels du droit. Son canal de diffusion : Internet (du moins dans un premier temps).

Sa date idéale de lancement : 2008.

[b:3lii7fet]1. Une chaîne axée sur le divertissement et la pédagogie[/b:3lii7fet]

La Télévision du Droit (LTD)<sup>1</sup> aurait pour ambition de proposer des programmes à la fois divertissants et éducatifs ; tous ayant pour dénominateur commun la thématique juridique. Sont ainsi à l'étude :

des divertissements : séries, films mais aussi jeux - type Question pour un champion - adaptés au droit ;

des reportages sur la " vie du droit ", tels qu'une caméra embarquée suivant un huissier pendant une saisie, le quotidien d'un juge ;

des documentaires avec des images d'archive ;

un journal télévisé présentant un décryptage juridique de l'information. Il apporterait un éclairage différent et original sur certains événements comme le coup de tête de Zidane, les caricatures du prophète Mahomet... ;

des fiches pratiques ;

des consultations en direct ;

des retransmissions de procès ;

...

Quand le Barreau de Paris a initié le groupe de travail, il recherchait avant tout la création d'une chaîne scientifiquement et déontologiquement pertinente. Face aux appétits de certains groupes privés, les craintes d'une mise en scène sensationnaliste du droit sont réelles.

Comment ne pas être tenté au nom de l'audimat de privilégier la retransmission de procès criminels ou de commenter de façon voyeuriste des faits divers ?

Toutefois, si les avocats parisiens sont pilotes, ils n'envisagent pas d'en faire leur propre chaîne. C'est un opérateur qui prendra le relais et sera alors chargé de la créer ; les professionnels du droit composant le comité éditorial.

## [b:3lii7fet]2. Une chaîne aux enjeux multiples[/b:3lii7fet]

Si le projet est porteur et les propositions du Barreau alléchantes, des questions d'éthique se soulèvent assez naturellement.

Qu'en est-il du financement ? Public ? Privé ? La Télévision du Droit doit avoir en toutes circonstances une indépendance de ton. Comment la garantir si ses financeurs (d'où qu'ils viennent) peuvent au gré de leurs intérêts propres licencier les responsables éditoriaux ?

La diffusion télévisuelle des procès ne risque-t-elle pas d'agir sur la psychologie de ses acteurs ? Avec la starisation et le mythe de la télé réalité, ne faut-il pas craindre de voir des prévenus ou des témoins déformer le récit de leurs faits et gestes pour les embellir, tout cela parce qu'ils sont sous les projecteurs ? Les magistrats eux-mêmes ne subiraient-ils pas également la pression de l'image ?

Quelle réglementation juridique s'applique à la retransmission de procès ? L'article 38 ter de la loi sur la liberté de la presse<sup>2</sup> prohibe l'emploi de tout appareil d'enregistrement sonore ou audiovisuel lors d'audience des Cours et Tribunaux. Certes, des aménagements ont été adoptés, par exemple depuis 1985 et l'autorisation de la captation aux fins d'archives et de constitution d'une mémoire audiovisuelle. Il demeure que diffuser un procès dans son intégralité, en direct ou en différé, n'est pas aujourd'hui autorisé<sup>3</sup>.

En cas d'autorisation de filmer, que diffuser ? L'intégralité du procès ? Seulement des extraits ? Il est malheureusement à craindre un goût du spectateur pour le sensationnel entraînant une dénaturation du procès par sa réduction à quelques " moments-chocs ". Pour autant, il faut reconnaître qu'un procès peut être long et d'un intérêt inégal. Or, une chaîne de télévision doit capter le téléspectateur.

Comment les téléspectateurs pourront-ils oublier le visage d'un ex-condamné ayant retrouvé la liberté ? Si un procès est retransmis puis rediffusé pendant des années, le visage de l'accusé s'imprime dans la mémoire collective. Or, une fois que le prévenu a purgé sa peine ou qu'il est acquitté, n'a-t-il pas légitimement le droit de retrouver l'anonymat, d'oublier cet épisode de son existence ? Comment lui garantir si tout à chacun peut le reconnaître ?

\*\*\*\*\*

Tels des funambules, les créateurs de la Télévision du Droit avancent en se préservant de deux écueils. Ils refusent, tout d'abord, la tentation d'une chaîne de spécialistes pour des spécialistes et visent un média grand public. Ils écartent, ensuite, le côté passionnel et compassionnel du droit et de la justice.

C'est le juste milieu qu'ils favorisent : expliquer le monde juridique en tant qu'élément de notre environnement social tout en empêchant son assimilation à un pur produit marchand et économique.[/quote:3lii7fet]

Qu'en pensez-vous ?

Ce qui me rend dubitative sur ce projet, c'est d'imaginer ce moyen entre les mains d'une de mes tantes, qui sera persuadée d'avoir autant de pratique qu'un professionnel en ayant appris la loi.

des choses... Image not found or type unknown

Plus sérieusement, les questions d'éthique sont intéressantes. Possibilité de débat pour ceux

qui voudraient Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **08/05/2007** à **18:58**

cela serait-il conforme aussi à la législation en vigueur au niveau international et communautaire, notamment quand on voit toutes les questions d'éthique qui sont posées... ?

Par **fan**, le **09/05/2007** à **03:05**

:)

ça serait génial et de plus nous apporterait beaucoup. Image not found or type unknown

je viens du site de la télévision du droit et viens de m'apercevoir d'une erreur. En effet, une fiche du droit la réglementation concernant la vente du muguet. Le syndicat des fleuristes a fait interdire la vente sauvage du muguet, c'est notre prof du droit des affaires qui nous l'a dit ce qui m'a surprise car l'an dernier on nous avait dit le contraire, une loi est-elle intervenue depuis ? Le droit des affaires c'est son job, avant d'être prof, il était juriste d'entreprise.

Par **Vincent**, le **11/05/2007** à **00:50**

8)

hop, les premiers cours de droit à suivre chez soi devant la télé... Classe ! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **11/05/2007** à **07:41**

Ouais, mais le risque c'est de se retrouver avec des émissions de "droit spectacle" comme

"sans aucun doute". Ou de la tv réalité genre "Daloz story" Image not found or type unknown Je redoute les dérives, le droit c'est compliqué, c'est bien d'essayer de le vulgariser, mais il y a des risques.

Par **mathou**, le **11/05/2007** à **11:42**

:lol: :lol: :lol:

Dalloz story Image not found: /image/petufokrihage/petufokrihage type unknown

La Justice dans un tribunal doit tout de même impressionner les personnes qui comparaissent - elle ne sont pas là pour acheter du pain mais pour une occasion particulière.

Je suis contre le fait de devoir captiver les téléspectateurs en ne montrant que des moments forts de l'audience, ça rejoint la télé réalité. Déjà que la télévision américaine influence les gens qui dès qu'ils voient arriver un gendarme leur sortent " vous m'avez pas dit mes droits ! " et utilisent des termes juridiques étrangers sans connaître leur propre droit interne...

Je serais plus pour des sorties " obligatoires " au tribunal à partir de la terminale, en classe, pour montrer comment ça fonctionne, loin de la télé. Les reportages se multiplient en ce moment sur les tribunaux, ils ne gardent que des séquences qui ne sont pas mauvaises. Mais de là à avoir toute une chaîne consacrée au droit...

En plaisantant j'imaginai une de mes tantes l'autre jour, mais à Sans aucun doute l'autre soir, ils ont montré un dossier surprenant. Une femme prétendait faire " du droit maison " ( apprendre toute seule sans diplôme ) depuis vingt ans, et a grugé de nombreuses personnes en se prétendant conseil juridique, avocat et tout ce qui a un rapport avec le droit. Elle était d'après les médecins mythomane ( et elle avait clairement un problème quand on l'entendait crier ).

Il y a ceux qui " tombent dans la marmite " du droit, comme Camille, parce qu'ils ont dû être confrontés à des situations juridiques, qui apprennent avec humilité, et que j'apprécie. Et ceux qui se précipitent sur tout ce qui peut résoudre leur problème comme de l'automédication, qui sont persuadés d'en savoir tout autant qu'un praticien après avoir trouvé des informations, et qui donnent des conseils aux autres. Je n'aimerais pas un télé achat du droit où chacun pioche sans vue d'ensemble et se retrouve dans des situations pas possibles à cause de ça. C'est moins une question de monopole des juristes que de simple spécialisation : en vulgarisant, on ne pense pas à une situation d'ensemble mais à un problème précis, donc on oublie les implications fiscales par exemple...

Concernant le " Comment les téléspectateurs pourront-ils oublier le visage d'un ex-condamné ayant retrouvé la liberté ? ", je suis plus réservée. Il y a des cas où je laisserais volontiers filmer les gens tant ils sont odieux selon mes critères.


Mais comme Deydey le souligne, au niveau européen, ça ne doit pas être faisable.

Pour résumer, méfiance de ma part.

Par **fan**, le **11/05/2007** à **13:04**

Je suis allée au Tribunal de grande instance et j'ai trouvé que cela était déjà impressionnant

lors de certaines affaires, alors montrer des procès aux téléspectateurs moyens, je ne suis pas d'accord, car la vie privée même si c'est un condamné est révélée au grand jour -article 9 du Code civil -  
:)

De plus, parfois, il y a des erreurs judiciaires. 

Par **Klenval**, le **11/05/2007** à **13:16**

S'il y a de faux jugements, mis en scène, et aussi délirants que vos cas pratique, ça peut être

amusant 

Par **Camille**, le **11/05/2007** à **14:17**

Bonjour,

[quote="mathou":37cefvpj]

Il y a ceux qui " tombent dans la marmite " du droit, comme Camille, parce qu'ils ont dû être confrontés à des situations juridiques, qui apprennent avec humilité, et que j'apprécie.[/quote:37cefvpj]

Merci du compliment que j'espère justifié...

Et, avec tout ça, pourquoi ne pas en revenir à ce bon vieux "cours d'instruction civique" qui, d'ailleurs, n'a jamais bien fonctionné et qui était censé permettre à tout un chacun de prendre progressivement connaissance des notions les plus rudimentaires sur nos institutions et notre droit et comment tout cela fonctionne.

"Nul n'est censé ignorer la loi", mais peu de gens la connaissent, ce qui alimente régulièrement les "légendes urbaines", puisqu'on fait plus confiance aujourd'hui au "copain du copain qui a dit que"...

Petite question annexe : combien y a-t-il aujourd'hui d'instituteurs... pardon, je voulais dire, de professeurs des écoles qui serait encore capable de faire un tel cours ? En toute impartialité, qui plus est ?

Au fait, puisqu'on en est sur ce genre de sujet, que pensez-vous de l'émission de Stéphane Bern, "l'arène de France" qui présente à chaque fois une séquence où les agents de police passent systématiquement pour des abrutis congénitaux et où l'on sélectionne les réactions les plus "épidermiques" (bien que compréhensibles, je le reconnais) des victimes ? Avec ce genre d'exemples permanents, doit-on s'étonner que des gens réagissent de la même manière lorsqu'un agent les interpelle pour un motif qu'ils estiment injuste, par méconnaissance des lois ?

Et que, du coup, les choses s'enveniment, bien évidemment...

:roll:

Image not found or type unknown


Par **mathou**, le **11/05/2007** à **14:55**

:wink: :lol:

Justifié et mérité, c'était pour vous attirer ici    

Je reviendrais volontiers au cours d'instruction civique et aux leçons de choses. Discuter, apprendre, utiliser ses doigts - je vois pas mal de gamins qui n'aiment pas les modèles qu'on leur impose et qui croient découvrir quelque chose d'exceptionnel dans des activités à côté. Pour moi, ça devrait se faire à l'école.


J'ai eu de la chance que mes parents me racontent ce qu'ils faisaient à mon âge, et la


curiosité de vouloir essayer ( m'en souviendrai des lignes à la plume  ). Même de simples bricolages, des plantes, des choses pratiques...

Au primaire, on apprenait des passages très sérieux sur la Constitution, la Révolution, les lois : en feuilletant mes cahiers, je me dis " mince, je savais tout ça, moi ? ". Au collège, on avait les cours de techno. Pas que je n'aimais pas, mais les projets n'étaient pas enthousiasmants, trop intellectualisés.

Ce que j'aimerais, ce serait raconter aux enfants et aux ados en âge de comprendre comment fonctionnent les choses. Les emmener par petits groupes voir différents métiers ( du droit, de la boulangerie, du bâtiment, du jardinier, du médecin, du commerçant ), leur raconter l'histoire, les faire bricoler, essayer de les intéresser à ce qui les entoure pour qu'ils n'aient pas de vision restreinte. Dommage que ça ne puisse pas s'intégrer au parcours scolaire faute de moyens et de personnes. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen, mais en tant qu'enfant il m'aurait plu.

Faudrait que je regarde l'arène de France. J'avais jeté un coup d'oeil une fois mais ça m'avait semblé caricatural, alors que j'aime bien Stéphane Bern.

Certains réagissent comme ça, et certains considèrent qu'ils n'ont que des droits. Les devoirs, ils n'y pensent même pas ([size=75:1cu008tw] vous imaginez, mon sujet préféré, reprocher  ).

aux gens l'oubli de leurs devoirs... j'étais ravie d'entendre M. Sarkozy parler de devoirs  )[/size:1cu008tw]. C'est pour cette raison que la simplification du droit me laisse un peu dubitative.

Par **Klerval**, le 11/05/2007 à 17:49

[quote="Camille":1grofg2e]Au fait, puisqu'on en est sur ce genre de sujet, que pensez-vous de l'émission de Stéphane Bern, "l'arène de France" qui présente à chaque fois une séquence où les agents de police passent systématiquement pour des abrutis congénitaux et où l'on sélectionne les réactions les plus "épidermiques" (bien que compréhensibles, je le reconnais) des victimes ?

Avec ce genre d'exemples permanents, doit-on s'étonner que des gens réagissent de la même manière lorsqu'un agent les interpelle pour un motif qu'ils estiment injuste, par méconnaissance des lois ?

:roll:

Et que, du coup, les choses s'enveniment, bien évidemment...  [quote:1grofg2e]

L'offre et la demande. Une émission qui pose les agents des force de l'ordre comme des gens normaux (ça existe, il y a des documentaires là dessus) n'intéresse que vaguement les gens. Certaines personnes ont une haine de l'uniforme véhiculée par des préjugés, sorte d'intolérance comparable au racisme (on combat beaucoup le racisme, c'est louable mais d'autres intolérances tout aussi insupportables sont complètement occultées). Ce genre d'émission leur plaira forcément. Moi ça me dégoute. Cataloguer tous les policiers comme des crétins, c'est aussi débile que cataloguer tous les habitants des banlieus en délinquants.

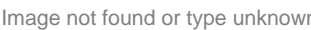
Mais c'est partout pareil :la majeure partie des français sont contre les OGM sans savoir ce que c'est. Une émission qui porte sur les "dangers" des OGM et leur diabolisation portera plus facilement qu'une émission documentaire, véritablement enrichissante, qui expliquera les progrès de la science, pourquoi et comment sont fait ces OGM, à quoi ça sert, pourquoi la polémique etc.

Pour en revenir à l'Arène, le seul extrait que j'en ai vu (je ne connaissais pas avant) portait sur les dangers des drogues douces. C'était assez ridicule, je vois même pas comment il peut y avoir un débat là dessus, mais on voyait un Pierpoljack outré contester des résultats

scientifiques 


Par **fan**, le 11/05/2007 à 19:08

Tout comme Mathou, j'ai eu des cours d'instruction civique ainsi que de la technologie -que je détestais- mais aussi des cours de dessin et de couture - la couture sert à tout le monde, n'est-ce pas la gente masculine-, plus sérieusement, je pense que les cours d'instruction civique devraient être fait par des professeurs à la retraite - il faut bien jouer la politique des

seniors-. 

Par **maolinn**, le 11/05/2007 à 19:11

[quote="fanouchka":2casv119]Tout comme Mathou, j'ai eu des cours d'instruction civique ainsi que de la technologie -que je détestais- mais aussi des cours de dessin et de couture - la couture sert à tout le monde, n'est-ce pas la gente masculine-, plus sérieusement, je pense que les cours d'instruction civique devraient être fait par des professeurs à la retraite - il faut

bien jouer la politique des seniors-.  [quote:2casv119]  
:shock: ;)

Des professeurs à la retraite?  En bien on aura tout entendu 

Je pense que si cette matière venait à revoir le jour dans son interprétation première (ce qui je pense ne serait pas si mal) ce serait aux professeurs en place de le faire, et non besoin d'aller rechercher des prof à la retraite... qui au contraire auraient peut-être moins de crédibilité dans les yeux des élèves.

Par **Murphys**, le 11/05/2007 à 21:06

Je me souviens de mes fantastiques cours d'instruction civique sur le vin. Selon mon prof de l'époque, cette matière ne sert strictement à rien, c'est pas une 1h par semaine qui va nous faire revenir dans le droit chemin si on a déjà dévié.

Je me souviens avec délice de mes cours d'arts plastiques et de musique. Dans la première, je ne faisais jamais rien, ça m'ennuyait tout simplement. Je me souviendrais toujours de cette discussion:

[i:ysrf1ft2]-2 points de pénalité par semaine de retard!!

-Vous pouvez déjà me mettre zero alors.

-Comment ça?

-Bah oui, 2 points par semaine de retard, je vous le rendrais pas, donc ça fera zero.

-Comment ça tu le rendras pas?

-Bah, non je préfère bosser les maths, c'est important. Votre matière devrait être facultative.[/i:ysrf1ft2]

Resultat, zero au devoir et lettre à mes parents et rien d'autre.

Pour revenir au sujet: Il existe une chaîne aux Etats-Unis qui passe des procès toute la journée et dont les audiences sont plus que bonnes. Si les différentes émissions traitent du droit sérieusement, sans "vulgarisation" de la matière, ce serait une chaîne bienvenue comme l'est la chaîne "Histoire" par exemple. Mais si il s'agit de la faire produire par Endemol, c'est pas la peine.

Par **Lucien le Pingouin**, le 11/05/2007 à 22:07



[quote="Murphys":3qvpo0ez]

[i:3qvpo0ez]-2 points de pénalité par semaine de retard!!

-Vous pouvez déjà me mettre zero alors.

-Comment ça?

-Bah oui, 2 points par semaine de retard, je vous le rendrais pas, donc ça fera zero.

-Comment ça tu le rendras pas?

-Bah, non je préfère bosser les maths, c'est important. Votre matière devrait être facultative.[/i:3qvpo0ez]

Resultat, zero au devoir et lettre à mes parents et rien d'autre.

[/quote:3qvpo0ez]

:twisted:

LooooL anecdote intéressante, je ne supportais pas les arts plastiques moi aussi Image not found or type unknown

Pour ce qui est de la télévision sur le droit, rien ne pourrait me rendre plus heureux, mais reste à voir si les programmes seraient vraiment intéressants, et s'ils seront interactifs

(possibilité d'aider les gens qui en ont besoin par téléphone, ce genre de truc Image not found or type unknown)

Par **akhela**, le **11/05/2007** à **22:52**

[quote="Murphys":1b4bn0tb]Je me souviens de mes fantastiques cours d'instruction civique sur le vin. Selon mon prof de l'époque, cette matière ne sert strictement à rien, c'est pas une 1h par semaine qui va nous faire revenir dans le droit chemin si on a déjà dévié.

Je me souviens avec délice de mes cours d'arts plastiques et de musique. Dans la première, je ne faisais jamais rien, ça m'ennuyait tout simplement. Je me souviendrais toujours de cette discussion:

[i:1b4bn0tb]-2 points de pénalité par semaine de retard!!

-Vous pouvez déjà me mettre zero alors.

-Comment ça?

-Bah oui, 2 points par semaine de retard, je vous le rendrais pas, donc ça fera zero.

-Comment ça tu le rendras pas?

-Bah, non je préfère bosser les maths, c'est important. Votre matière devrait être facultative.[/i:1b4bn0tb]

Resultat, zero au devoir et lettre à mes parents et rien d'autre.

[/quote:1b4bn0tb]

:))

pas mal Image not found or type unknown moi s'était la philo:

[i:1b4bn0tb]prof principale : Pourquoi t'étais pas en Philo?"

Moi: ben sorti mondial du Seigneur des Anneaux M'dame!

Prof principale: c'est une excuse?

Moi: M'dame chacun ses priorités!

Prof principale : ça se défend ..."

Prof de philo : Ton devoir se moque ouvertement de mon enseignement!

Moi : wouah vous avez même remarqué?

Prof de philo : je ne te le note pas et tu me le refais!

Moi : ben non j'ai répondu au sujet du devoir (en 30 lignes sur 3 pages), je vais pas le refaire.

Prof : Alors tu vas régler ça avec le proviseur.

Proviseur : M... ce n'est pas à moi à régler vos problème d'autorité ... d'émmerdez vous."[/i:1b4bn0tb]

:roll:

0/20 en philo dans le bulletin Image not found or type not supported comment on dit encore? "Jeune et con" ... oui c'est ça ... très con ... mais si drôle.

Par **Klenval**, le **11/05/2007** à **23:07**

J'ai peut-être eu de la chance d'avoir eu de bon profs, en arts plastiques, en philo, en éducation civique... ce qui fait (en partie) que je me suis toujours intéressé à toutes les matières. Ca, et le fait que j'y assistais sans préjugés. J'ai jamais compris cette mode de "la philo ça sert à rien donc on s'en fiche" alors que c'est un cours extrêmement intéressant et enrichissant.

Par **mathou**, le **11/05/2007** à **23:27**

Je n'ai pas aimé la philo à cause du professeur qu'on a eu, mais j'aimais bien le cours de dessin.

Ce que je verrais bien, ce sont des étudiants de droit participer aux cours d'éducation civique au collège et au lycée.

Par **Camille**, le **12/05/2007** à **16:22**

Bonjour,

[quote="Murphys":sv3re0z7]Je me souviens de mes fantastiques cours d'instruction civique sur le vin. Selon mon prof de l'époque, cette matière ne sert strictement à rien, c'est pas une 1h par semaine qui va nous faire revenir dans le droit chemin si on a déjà dévié.

[/quote:sv3re0z7]

Bien d'accord. C'était d'ailleurs l'opinion de tous les profs à l'époque, pas forcément pour cette raison (rattraper le retard pris sur le cours d'histoire et le cours de géo, par exemple).

Ma seule petite question pour ce prof là... pourquoi aurait-"on" déjà dévié si "on" s'y était pris assez tôt ? Pourquoi ne pas commencer tranquillement dès l'école primaire (comme il me semble me souvenir que ça a été mon cas, il y a... quelques décennies...)?

Quant aux objections ou aux observations de certains d'entre vous (comme quoi, ça n'a pas beaucoup changé), j'estime qu'on retombe plus dans l'éternelle problématique de savoir pourquoi beaucoup de professeurs arrivent à rendre rébarbative la matière qu'ils enseignent, même quand elle ne l'est pas, alors que d'autres arrivent à vous passionner, même quand elle l'est...

Tout à fait d'accord avec Klerval, à un détail près. Moi, la philo m'a barbé jusqu'au jour où je suis tombé sur une vraie bonne prof de philo. Sauf que... au lieu de suivre ponctuellement le programme officiel à la lettre comme ses prédécesseurs, elle a bâti son cours sur "Science sans conscience...", vous connaissez la suite... et en rappelant sans cesse que, jusqu'au dix neuvième siècle, sciences et philosophie étaient intimement mêlées (Antiquité, Pascal, Descartes et la suite...)

Par **Klerval**, le **12/05/2007** à **17:37**

Pour moi, le but de l'instruction civique n'est pas d'apprendre le civisme aux élèves (ça, c'est aux parents de le faire en priorité, puis aux profs en leur enseignant le respect et l'autorité, mais c'est le travail de chaque prof). Le but est d'apprendre comment fonctionnent les institutions de notre pays. En tout cas, c'est sur quoi portaient nos leçons. Une sorte de

prélude au droit ? Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **12/05/2007** à **18:00**

La matière s'appelait " éducation juridique, civique et sociale " au lycée.

On passait le cours à faire des débats sur des sujets d'actualité ( la drogue, le chômage... ) avec très peu de juridique, et le rapporteur faisait une synthèse. Ce n'est pas comme ça que je voudrais intéresser des gens au fonctionnement des institutions.

Mais j'aurais aimé avoir des profs de philo comme les vôtres. Celui que nous avons a passé l'année à me répéter que j'étais sa meilleure élève depuis dix ans, que je le décevais de choisir le droit, que je devais enseigner et faire lettres classiques, j'édulcore le reste. Il a même organisé une sortie au tribunal pour ME montrer que le droit c'était pas bien. D'où le peu d'attrait pour le cours.

Par **Murphys**, le **12/05/2007** à **18:25**

La philo? Ca m'a gonflé aussi ...et je detestais la subjectivité des profs avant même d'aller en Terminale.

J'avais entendu Hervé Christiani, dont la nièce avait eu un travail à faire sur un de ses textes. Bien évidemment, elle est allé voir Tonton qui l'a aidé. La remarque de la prof fut: "Vous

n'avez pas bien compris la pensée de l'auteur".

:shock:

Image not found or type unknown  
Tout est dit sur la matière je crois.

D'ailleurs Michel Onfray qui était l'invité d'Itélé, avait été interrogé sur l'épreuve du bac, il avait donc donné un plan et des citations. Il avait terminé en expliquant comment les profs en règle général corrige les copies du bac en philo: Ils regardent l'intro, le plan et c'est tout.

Par **akhela**, le **12/05/2007** à **18:28**

les cours d'éducation civique ... je n'en ai eu qu'en 6ème. Un grand moment de bonheur, des parties de poker endiablées (avec 2 des joueurs tournant le dos à la prof ... mais de toute façon à partir de 16h elle marchait au radar), des copains ont même joué au foot contre le mur du fond de la classe une fois.

Par **Klenval**, le **12/05/2007** à **18:37**

:)

J'ai l'impression d'avoir eu une chance énorme et/ou pas le même regard sur les choses Image not found or type unknown

[quote="Murphys":1e3sj36v]D'ailleurs Michel Onfray qui était l'invité d'Itélé[/quote:1e3sj36v]

:shock:

:lol:

Non, pas lui ! Image not found or type unknown Bonjour la référence, enfin bon... Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **12/05/2007** à **18:39**

Michel Onfray reste un prof de philo...quoiqu'on pense de ses thèses.

Par **Klenval**, le **12/05/2007** à **20:12**

C'est surtout le personnage, haineux, méprisant, hautain, que je n'aime vraiment pas. Et puis,

toi qui "detestais la subjectivité des profs", Onfray devrai te sortir par les trous de nez Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **12/05/2007** à **20:27**

je haïssais mon prof de philo mais retrospectivement je dois lui reconnaître d'énorme qualité humaine pour ne pas s'être pendu devant la bande de guignols qu'il avait comme élève. En fait ce que je lui reprochais surtout c'était le "machin à dit que.." avec le sous-entendu derrière que c'était vraiment très intelligent alors que ça ne l'était pas toujours.

Par **fan**, le 12/05/2007 à 21:02

J'ai eu une très bonne prof de philo ainsi qu'une très prof d'instruction civique -il ya des déjà de nombreuses années...-. Elle nous faisait aussi histoire, géographie et latin mais elle était passionnée par ce qu'elle faisait et nous le communiquait, avec elle, je n'ai jamais eu une note au-dessous de la moyenne. J'ai eu aussi des cours religieux -c'est normal dans une institution privée, pourquoi mes parents m'ont inscrite? à cause de mes problèmes de santé-. J'ai du également porter un uniforme pour ne pas différencier les filles d'avocats,.. et celles de barman ou maçon et ceci de la 10ème (CE1) à la 3ème, mais toujours le port d'une blouse avec notre nom jusqu'à la terminale ce qui m'a appris la discipline, d'ailleurs aucune de nous n'a dévié vers la délinquance.

Par **Murphys**, le 12/05/2007 à 21:20

[quote="Klerval":1bsn4mio]C'est surtout le personnage, haineux, méprisant, hautain, que je n'aime vraiment pas. Et puis, toi qui "detestais la subjectivité des profs", Onfray devrai te sortir

par les trous de nez  [quote:1bsn4mio]

Je n'ais fait que rapporter les propos d'un prof de philo ayant (et le fesant toujours) corrigé des copies de philo au bac expliquant comment on les corrige, c'est tout. je n'émet de jugement qu'à l'égard du subjectivisme dans la notation pas dans les écrits ou les paroles, c'est ce que l'on appel la doctrine et celle-ci a toujours un parti pris et c'est normal..pas lorsqu'il s'agit d'un prof corrigeant ses élèves.

Pour ce qui est de sa façon d'être, au fond ça m'indiffère, seuls (pour moi) les actes comptent.

Sinon, je suis du même avis d'akhela. Ma prof aurait pu se pendre en nous voyant en même pas prendre son cours en note. D'un autre coté, lorsque l'on disait quelquechose qui allait dans un sens différent de ses propos, c'était systématiquement que l'on ne pensait pas de la bonne façon. (elle l'avait dit en ses termes à un élève)

Par **akhela**, le 12/05/2007 à 23:30

je suis allé jusqu'à apporter un coussin en cours pour mieux dormir (je suis même arrivé cuité le jour de la sortie du beaujolais nouveau) snif s'était le bon temps ...